
ERIC BOTHOREL

Député de la 5^e circonscription des Côtes d'Armor

Paris, le 23 avril 2026

COMMUNIQUÉ DU DEPUTE ERIC BOTHOREL

Les Côtes d'Armor reçues à l'examen...

Par un communiqué de presse, publié ce jour, le ministre de l'Éducation Nationale, Edouard GEFREY a informé que les Côtes d'Armor, avec le Finistère, feraient partie des départements sélectionnés pour l'expérimentation nationale sur la démographie scolaire.

Il s'agit d'un exercice de prospective très opérationnelle pour dessiner une carte scolaire à partir des besoins des territoires. Cela impliquera une mobilisation de tous les élus costarmoricains pour réfléchir à l'horizon d'une décennie quelles sont les écoles à maintenir, celles à rénover, mais aussi celles à fermer. C'est surtout l'occasion de rompre avec les annonces annuelles purement arithmétiques.

Cela nécessitera une vraie lecture des solidarités territoriales, au niveau notamment des intercommunalités. Il n'est pas question de tout relocaliser dans les plus grandes villes des agglomérations costarmoricaines. Mais il s'agira de réfléchir l'urbanisation, les déplacements, les souhaits d'installation des nouveaux résidents, notamment les actifs, pour mettre en œuvre de l'équité territoriale.

Éric BOTHOREL, Hervé BERVILLE, Mickaël COSSON et Corentin LE FUR, qui s'étaient mobilisés ensemble pour proposer que les Côtes d'Armor figurent parmi les départements d'expérimentation, tiennent à remercier le Ministre et ses équipes, notamment le Rectorat de l'Académie de Rennes et la Direction des services départementaux de l'Éducation nationale des Côtes d'Armor.

Contact presse : contact@ericbothorel.bzh – 02 96 37 03 23 – 06 40 52 49 76